



OUVERTURE DE COMPTE CLIENT

Nom :
Prénom :
Raison sociale :
Adresse :

1. INFORMATION SOCIETE

Code Postal :
Ville :
Tél. :
Fax. :
Email :

Horaires d'ouverture magasin :

**Les informations renseignées ci-dessus seront celle reprise pour votre adresse de facturation*

N° de Siret :

N° de TVA FR (en cas de dispense de TVA, joindre le justificatif) :

Coordonnées adresse de livraison si différente :

Adresse :

Code Postal :
Ville :

Interlocuteurs :

Nom : Prénom : Fonction :
Nom : Prénom : Fonction :

IBAN :

BIC :

Merci de joindre un RIB

2. INFORMATION BANCAIRE

Adresse de facturation si différente :

Mode de règlement : Chèque Virement Bancaire LCR Traite Directe

Condition de règlement : 30 jours Net 30 jours FDM

Activité : OUTDOOR / SPORT ADMINISTRATION PILISTE
 BRICOLAGE GENERALISTES DECO / MAISON
 OPTIQUE PROFESSIONNEL INDUSTRIE
 COUTELLERIE EXPORT ELECTRONIQUE
 CHASSE / PECHE INCENTIVE
 JARDINAGE BIJOUTERIE
 FOOD MARKET SECURITE
 MILITAIRE MARINE

3. INFORMATION ACTIVITE

Type société : CENTRALE DETAILLANT GDE SURFACE/CHAINE SITE INTERNET
GROSSISTE VAD/VPC ASSOCIATION

Autorisations ventes d'Armes : OUI NON (à joindre impérativement)

Bon de livraison Valorisé : OUI NON

Gestion des reliquats : OUI NON

Je reconnais avoir pris connaissance des CGV de GMT OUTDOOR jointe

Signature + Tampon :

Selon l'article L 441-6 du Code de commerce, nos CGV constituent le socle unique de la négociation commerciale. Elles comprennent les présentes Conditions de Vente qui régissent les relations entre GMT Outdoor (notre Société) et ses clients professionnels (le « Client »). Le Client reconnaît expressément avoir connaissance de nos Conditions de Vente qui sont disponibles sur notre site : www.gmtoutdoor.fr

1 – Toute commande implique l'adhésion complète et sans réserve à nos Conditions de Vente et à notre tarif général.

2 – Commandes / Offres

Nous entendons par commande tout document émis par le client comportant la désignation et la référence des articles, les quantités, le prix. Les renseignements figurant dans nos catalogues sont donnés à titre indicatif. Une participation forfaitaire de 1,49 € HT est facturée pour le traitement de la commande, quel qu'en soit son montant. Les offres que nous émettons sont valables un mois à compter de leur émission. Les conditions particulières stipulées à l'occasion d'une commande ne nous engagent que pour cette commande. Aucune pénalité ne peut être imputée à notre Société en cas d'erreurs ou anomalies dans la commande du client ou de commandes hors délais.

3 – Prix

Sauf conditions particulières, le prix est celui résultant des conditions générales tarifaires en vigueur à la date de l'expédition au Client. Les taxes ou droits spécifiques résultant de la réglementation en vigueur sont ajoutés au tarif en vigueur. Toutes les taxes ou les droits spécifiques sont exclus de l'assiette de calcul des éventuelles bonifications, ristournes ou remises de fin d'année, ainsi que des rémunérations de services distincts ou spécifiques que pourraient devoir notre Société.

4 – Livraisons

Les délais de livraison sont indicatifs.

Pour permettre ses approvisionnements, notre Société dispose d'un stock prévisionnel par articles calculé sur la base du volume des ventes de l'année précédente. En cas de variation significative du volume de commandes, la responsabilité de notre Société ne pourra pas être retenue pour une insuffisance de stocks et aucune pénalité de quelque nature que ce soit ne pourra lui être imputée.

L'article 4.2 de nos Conditions de Vente précise les conditions en cas d'opération promotionnelle.

Aucune pénalité de retard de livraison ne peut être mise à la charge de notre Société qui pourra procéder à des livraisons de façon globale ou partielle. Même en cas de délais de livraison impératifs, aucun refus ou retour de marchandise pour retard, aucune application de pénalités pour retard ou manquant, ne sont possibles sans que notre Société n'ait été en mesure de contrôler contradictoirement la réalité du grief et sans accord préalable et écrit de notre Société. L'article 4.3 de nos Conditions de Vente détermine les conditions d'application éventuelles de pénalités pour retard ou manquant.

La livraison dans les délais, même ceux convenus à titre impératifs, ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers notre Société.

En cas de mise en demeure de livrer, faite par lettre recommandée avec accusé de réception, demeurée infructueuse pendant deux mois, et hors les cas de force majeure, l'acheteur pourra solliciter, conformément à l'article 1224 du Code Civil, la résolution du contrat et se faire restituer les acomptes déjà versés. Mais en aucun cas, le Client ne pourra solliciter de dommages et intérêts ou pénalités pour retard de livraison ou mise en œuvre de la résolution de la vente.

En cas de force majeure ou tout événement mettant notre Société en difficulté d'exécuter la commande dans les délais convenus, les délais de livraison indicatifs seront prorogés jusqu'à l'extinction de l'événement empêchant l'exécution normale du contrat. Notre Société pourra annuler tous les contrats ou commandes en cours sans indemnité quand un cas de force majeure en empêche l'exécution normale.

L'article 4.6 de nos Conditions de Vente définit les cas considérés comme de force majeure. Si un cas de force majeure se poursuit au-delà de quatre semaines, la commande peut être résiliée sur simple notification émanant de notre Société et sans aucune indemnisation du Client.

5 – Transport Expédition

Sauf dispositions particulières, nos ventes se font : Franco à partir de 450 € HT ; Port énoncé sur facture en deçà, avec un minimum de 9.90 € HT. Le barème des prix de transport est disponible sur demande.

Toute demande spécifique du Client quant aux modalités d'expédition sera soumise à notre acceptation préalable et pourra faire l'objet d'une facturation en contrepartie des prestations supplémentaires exécutées.

Notre Société est décisionnaire des modalités d'expédition et de transport qui sont définies au regard de nos contraintes (manutention, sécurité, etc...). Nous nous réservons le droit de choisir les moyens de transport les plus adéquats. Nos marchandises et leurs emballages voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur, quel que soit le mode de règlement.

Notre responsabilité ne peut en aucun cas être recherchée pour fait de destruction, avaries, pertes, vol survenus en cours de transport. Nos Conditions de vente rappellent les modalités d'application de l'article L 133-3 du Code de Commerce.

6- Réception –Réclamation –Retours - Garantie

Les articles 6.1 à 6.5 de nos Conditions de Vente définissent et précisent les modalités de mise en œuvre et limites de responsabilité en cas de vices apparents, bris et non-conformité et vices cachés.

En cas de réclamation justifiée, notre garantie est limitée, soit à la remise en état, soit au remplacement gratuit des produits, soit à la constitution d'un avoir. Nous excluons expressément tous dommages et intérêts, frais ou indemnités de transport, de manutention ou de mise en œuvre. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour les dommages indirects.

L'action pour vices cachés n'est plus recevable passé un délai d'un an.

Toute utilisation des produits anormales ou non conformes aux spécifications indiquées par notre Société (tels que catalogue, fiche produit, notice, etc...), aux règles de l'art ou aux textes en vigueur est exclusive de toute garantie. Il est de même des défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle, par l'entretien défectueux, ou tout autre événement qui nous est étranger.

Si le Client estime que les produits livrés sont susceptibles de causer un dommage aux consommateurs ou s'il a été prévenu par toute personne ou autorité de l'existence d'un tel risque, il a l'obligation de nous en avertir selon les modalités suivantes :

Téléphone heures ouvrées : **03.20.68.57.00**

avec confirmation par courrier électronique : service@gmtoutdoor.fr

7 - Règlement

Les factures sont payables au comptant. L'article 7.6 de nos Conditions de Vente rappelle l'interdiction de compensation ou de déduction notamment pour pénalité ou pour rabais avec les sommes dues à notre Société.

8 – Défaut de paiement

Toute somme non payée à l'échéance ou dans les huit jours de la déchéance du terme, entraînera de plein droit, et sans mise en demeure préalable, des intérêts de retard calculés prorata temporis au taux BCE majoré de 10 points de pourcentage. Le Client est également redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 15 % des sommes restant dues avec un minimum de 40 € en cas de retard de paiement. Le retard de paiement d'une seule facture ou échéance entraîne de plein droit exigibilité immédiate de toutes les sommes dues par le Client.

9 – Réserve de propriété

Notre Société conserve l'entière propriété des produits livrés jusqu'à complet paiement du prix facturé.

10 –Reprise des stocks

Une fois le transfert de propriété réalisé par le paiement intégral du prix, Notre Société n'accepte aucune reprise des stocks invendus pour quelques motifs.

11 – Audit

Nous refusons tout audit de notre Société effectué à la demande du Client.

12 – Durée - Préavis

Les parties peuvent mettre fin à leur relation commerciale en notifiant leur intention par LRAR moyennant le respect impératif d'un préavis dont la durée et les conditions de mise en œuvre sont définies à l'article 12 de nos Conditions de Vente.

13 – Propriété

Les études et les projets, esquisses, maquettes, prototypes, réalisés à la demande du Client, restent la propriété exclusive de notre Société.

14– Contestations

Le droit applicable est le droit français et les parties renoncent expressément à l'application de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises.

Même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, le Tribunal de Commerce de LILLE METROPOLE est exclusivement compétent pour connaître de toutes les questions relatives à la formation, la validité, l'interprétation, l'exécution, ou la non-exécution des présentes conditions de vente et des commandes qui en découlent. Le Tribunal de Commerce de LILLE METROPOLE est seul compétent en cas de litige qui porte sur les relations commerciales entre les parties ou les modalités de leur rupture.

Date :

Signature :

Cachet :